



DESTINATAIRE

Bureau
SYNDICAT U.N.S.A.

Direction des Ressources Humaines

Affaire suivie par : Service recrutement
☎ 03.89.12.45.64 Courriel : drh@ch-colmar.fr

AVIS DE VACANCE DE POSTE

PSYCHOLOGUE (f/h)

A L'ÉQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS DU CENTRE ALSACE (EMSP)

Un poste est à pourvoir prochainement.

Sous l'autorité fonctionnelle du médecin coordonnateur de l'équipe mobile de soins palliatifs du centre Alsace et du médecin chef de service du service de Médecine Palliative, le psychologue assurera les missions suivantes :

MISSIONS

FONCTIONS GÉNÉRALES (décret n°91-129 du 31/01/91) :

Le psychologue étudie les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité. Il collabore aux projets thérapeutiques et éducatifs assurés par l'établissement, tant sur le versant individuel qu'institutionnel, au travers d'une démarche professionnelle qui lui est propre. Il entreprend, suscite ou participe à tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de son action.

MISSIONS SPÉCIFIQUES

Auprès des équipes :

- ✓ Aider les équipes dans la formulation et l'élaboration de leurs difficultés dans la prise en charge d'un patient et /ou de son entourage.
- ✓ Soutien des équipes en souffrance psychologique par rapport à une situation palliative et/ou de fin de vie.
- ✓ Aide à la réflexion éthique.
- ✓ Participation à des réunions pluridisciplinaires.

Auprès des patients et de leur entourage :

Le psychologue intervient seul, en binôme ou trinôme avec les autres membres de l'équipe pour :

- Evaluer les besoins des patients et/ou de leur entourage, souvent en situation de crise liée à l'évolution de la maladie.
- Soutenir les patients et/ou de l'entourage.
- Soutenir l'entourage dans la phase de deuil.

Le psychologue intervient seul pour :

- Evaluer les besoins d'accompagnement psychologique des patients et/ou de leur entourage,
- Soutenir les patients et/ou de l'entourage.
- Soutenir l'entourage dans la phase de deuil.

Participation aux différentes réunions du service et à la supervision d'équipe.

Participation active aux activités de formation relevant de l'EMSP.

Participation à des travaux de recherche ou initiation de travaux de recherche.

COMPÉTENCES REQUISES

- DESS ou Master II de Psychologie clinique et psychopathologie.
- Bonne expérience du travail psychothérapeutique avec les patients.
- Bonne connaissance du fonctionnement hospitalier.
- Idéalement, expérience en milieu hospitalier auprès de personnes en situations palliative.
- Détention du permis B en cours de validité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous avez la possibilité de contacter le secrétariat du Docteur GIET, au poste 2.70.59. Les psychologues (f/h) intéressés par cet emploi sont invités à adresser leur candidature en précisant les références de l'offre (AVP-2618), **avant le 30 avril 2026**, par courrier adressé à la Direction des Ressources Humaines à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar.

Le Directeur des Hôpitaux Civils,
Pour le Directeur et par délégation,
La Directrice Adjointe,

Signé

Catherine ROMMEVAUX